



RECHERCHER DANS LES DOCUMENTS NUMÉRISÉS DES DOSSIERS DE DEMANDES D'INDEMNISATION DES DOMMAGES DE GUERRE ET DE LA RECONSTRUCTION (10R)

Le programme de numérisation de ces documents a été cofinancé à hauteur de 40% par l'Union Européenne grâce au Fonds européen de développement régional (FEDER)

Reconstruction après la première guerre mondiale

Origine : préfecture de la Somme

Période : 1918-1925

Modalités d'entrée aux Archives : versement administratif

Référence : 10R

Lieu de conservation : Archives départementales de la Somme

10R27

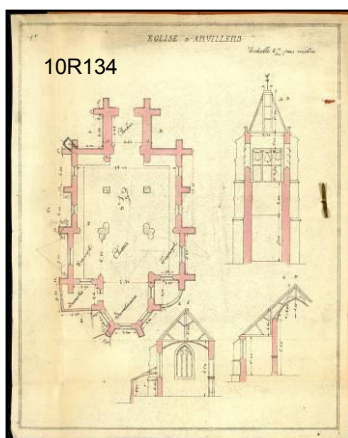


Le programme de numérisation

Le projet initié en 2016, baptisé "1919-1920, *Évaluer et indemniser pour reconstruire – numériser et diffuser pour se souvenir, 2019-2020*", s'inscrit dans le contexte mémoriel du centenaire de la Grande Guerre et concerne plus précisément le thème de la reconstruction. Ce projet a été validé par le Comité Unique de Programmation fin 2018 et présenté comme étant un dossier "exemplaire".

Il a pour ambition de numériser et diffuser les dossiers d'indemnisation des dommages de guerre classés dans la sous-série 10 R des Archives départementales de la Somme.

Entre 2019 et 2020, la numérisation et la mise en ligne progressive des dossiers de demandes d'indemnisation des dommages de guerre s'inscrit dans cette trajectoire et cette dynamique de valorisation. Ces dossiers sont la trace du bouleversement total et traumatique vécu par une région toute entière. Il s'agit d'informations décisives pour écrire et comprendre les mutations et l'histoire du territoire samarien après la Grande Guerre.



Les dossiers d'indemnisation des dommages de guerre classés dans la sous-série 10R aux Archives départementales de la Somme. Dans le département de la Somme, 381 villages ont été touchés par les destructions de la guerre (104 ont été complètement détruits, 184 à plus de 50% et seulement 93 simplement atteints). 11 000 édifices publics ont été endommagés, ainsi que 700 000 maisons (dont 280 000 l'ont été en totalité), sans oublier les terres agricoles et les bois dévastés (source : "La reconstruction et sa mémoire dans les villages de la Somme", David de Sousa. - 128 p. Mémoire de maîtrise en histoire : université

de Picardie)

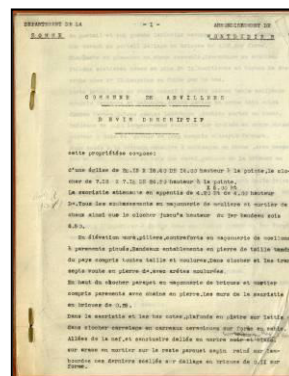
Ce travail mettra ainsi en lumière les aspects matériels et économiques de ce traumatisme et la renaissance d'un territoire dévasté (dite "période de la reconstruction").

Que sont les dossiers de dommages de guerre ?

La reconstruction des dommages de guerre s'effectue après la fin du conflit avec le vote de la loi sur les réparations le 17 avril 1919. Cette loi affirme la reconnaissance par l'État du droit individuel à la réparation des dommages de guerre (les réquisitions de l'ennemi ou celles irrégulières opérées par les armées françaises ou alliées, les destructions ou détériorations, les dégâts causés par la mise en place en état de défense, etc.). Elle institue une juridiction administrative spéciale dans les départements du nord et du nord-est touchés par les opérations militaires : des commissions cantonales sont chargées de constater, d'évaluer les dommages subis et d'assurer une conciliation si besoin, le tribunal des dommages de guerre implanté au chef-lieu d'arrondissement fixant définitivement le montant des indemnités en cas de contestation des sinistrés.



10R576



10R134

Que contiennent les dossiers de dommages de guerre ?

Il s'agit d'un ensemble de pièces permettant d'évaluer principalement l'aspect comptable de l'indemnisation : devis descriptifs et estimatifs, plans, actes notariés, états, correspondance, photographies, plans, imprimés et formulaires administratifs, etc. Ces pièces permettent aussi d'appréhender la dimension architecturale de la reconstruction.

Le formulaire de recherche

Le formulaire permet une recherche par :

- Type de reconstruction (liste déroulante à choix) : type de bâtiment (particulier, public, agricole, industriel, etc)
- Cote (liste déroulante à choix) : rechercher une cote précise dans la sous série 10 R
- Période (saisie libre) : année ou période
- Lieu (liste déroulante à choix) : nom des communes
- Nom (liste déroulante à choix) : nom des personnes, des entreprises ou des communes

Combien de dossiers concernés par ce projet cofinancé par le FEDER ?

Le périmètre de ce projet de numérisation concernera 111 communes dont 104 ont été complètement détruites.

Communes	Nombre de liasses	Numéros d'articles en 10R
Ablaincourt	2	8 à 9
Ailly-sur-Noye	8	12 à 19
Aizecourt-le-Haut	1	24
Albert	28	25 à 32, 44 à 63
Amiens	52	37 à 42, 80 à 125
Assevillers	3	140 à 141, 1311

Communes	Nombre de liasses	Numéros d'articles en 10R
Barleux	3	159 à 161
Bayonvillers	2	163 à 164
Bazentin	1	165
Beaucourt-sur-Ancre	1	170
Beaumont-Hamel	2	172 à 173
Becquincourt	1	177
Belloy-en-Santerre	2	179 à 180
Berny-en-Santerre	2	183 à 184
Beuvraignes	8	194 à 201
Biaches	3	202 à 204
Bouchavesnes	2	212 à 213
Bray-sur-somme	7	234 à 240
Buire-Courcelles	4	249 à 252
Cappy	5	276 à 280
Cartigny	5	285 à 289
Chaulnes	12	304 à 315
Cléry	6	332 à 337
Combles	4	340 à 343
Contalmaison	2	344 à 345
Corbie	17	350 à 366
Courcellette	1	373
Crémery	1	376
Curlu	2	384 à 385
Damery	3	386 à 388
Dompierre-en-Santerre	4	420 à 423
Eclusier-Vaux	2	430 à 431
Epehy	13	439 à 451
Equancourt	5	456 à 459
Ercheu	7	463 à 469
Estrées-Deniécourt	4	483 à 486
Etricourt-Manancourt	1	499
Fay	2	504 à 505
Feuillères	2	508 à 509
Fins	3	71 à 72, 513
Flaucourt	2	515 à 516
Fleury	1	520
Fonches	2	524 à 525
Fonchette	1	526
Foucaucourt	3	532 à 534
Fricourt	2	558 à 559
Frise	2	560 à 561
Ginchy	1	565
Grandcourt	2	569 à 570
Grivesnes	5	574 à 578
Guerbigny	6	585 à 590

Communes	Nombre de liasses	Numéros d'articles en 10R
Gueudecourt	2	583 à 584
Guillemont	2	594 à 595
Hallu	1	606
Ham	21	607 à 627
Hangest-en-Santerre	10	641 à 650
Harbonnières	10	651 à 660
Hardecourt-au-Bois	2	661 à 662
Hattencourt	3	668 à 670
Hem-Monacu	2	431, 674
Herbecourt	2	677 à 678
Herly	1	681
Lamotte-en-Santerre	3	724 à 726
Leforest	1	531
Le Hamel	6	628 à 633
Lesboeufs	3	736 à 738
Lihons	6	764 à 769
Longueval	3	772 à 774
Mametz	1	789
Manicourt	1	797
Marcelcave	12	798 à 809
Maurepas	3	832 à 833
Mesnil-Bruntel	2	849 à 850
Mézières-en-Santerre	5	861 à 865
Miraumont	9	43, 867 à 875
Montauban	2	898 à 899
Montdidier	29	900 à 928
Moreuil	31	935 à 965
Morlancourt	3	968 à 970
Moyencourt	3	971 à 973
Nesle	4	77, 977 à 986, 1304
Nurlu	5	991 à 994, 1304
Offoy	3	995 à 996, 1304
Ovillers-la-Boisselle	4	1001 à 1003, 1304
Plessier-Rozainvillers	6	1045 à 1050
Péronne	27	1008 à 1034, 1304
Poeuilly	1	1051
Pozières	2	1055 à 1056
Pressoir	1	1057
Punchy	2	1062, 1304
Rancourt	2	1073, 1305
Rethonvillers	3	1077 à 1079
Roisel	14	1085 à 1097, 1305
Ronssoy	7	743 à 748, 1305
Rosières	15	1107 à 1122
Roye	27	1131 à 1157

Communes	Nombre de liasses	Numéros d'articles en 10R
Sailly-Saillisel	5	1159 à 1162, 1306
Saint-Mard	2	1177 à 1178
Senlis-le-Sec	2	1189 à 1190
Soyecourt	2	1197 à 1198
Suzanne	3	1199 à 1200, 1307
Templeux-le-Guérand	6	1205 à 1209, 1307
Thiépvail	3	1218 à 1219, 1308
Vermandovillers	2	1244, 1308
Verpillères	2	1245 à 1246
Villers-Bretonneux	30	1250 à 1278, 1309
Villers-Carbonnel	2	1279 à 1280
Villers-Faucon	5	79, 1281 à 1285, 1310
Voyennes	6	1291 à 1295, 1310
Warfusée-Abancourt	2	1301 à 1302
Ytres	6	1320 à 1325
	640	

[Site Mémoires de la Somme](#)